

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Époxy d'ancrage de réparation de béton DRICORE<sup>MC</sup> PRO  
Date de révision 1/5/2020

2311, Royal Windsor Drive, unité 2  
Mississauga (Ontario) Canada L5J 1K5  
Téléphone : +1 866 767-6374  
Courriel : info@dricore.com

01

## 01 : IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE L'ENTREPRISE

Nom du produit : Époxy d'ancrage de réparation de béton DRICORE<sup>MC</sup> PRO  
Dénomination commune : Polyamine  
Adresse de l'entreprise : 2311, Royal Windsor Drive, unité 2  
Mississauga (Ontario) Canada L5J 1K5  
Téléphone : +1 866 767-6374  
Courriel : info@dricore.com

Famille chimique : Polyamine  
Synonymes : Pâte d'amines  
Utilisation du produit : Agent de liaison à l'époxy  
Numéro de téléphone en cas d'urgence : CHEMTRAC 1 800 424-9300

## 02 : IDENTIFICATION DES RISQUES ET DES DANGERS

Classification GH RISQUE POUR LA SANTÉ	CATÉGORIE
Corrosion cutanée	1B
Lésions oculaires	1
Sensibilisation de la peau	1
Toxicité aiguë pour voie orale	4
Toxicité aiguë par inhalation	4
Toxicité en milieu aquatique	3

### Mention de danger

Nocif en cas d'ingestion ou d'inhalation. Provoque de graves brûlures à la peau et de graves lésions oculaires. Peut provoquer une réaction allergique cutanée. Nocif pour la vie aquatique avec répercussions durables.

### Conseil de prudence

Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans un endroit bien aéré. Éviter d'inhaler la brume, les vapeurs et les pulvérisations. Porter des vêtements de protection, des gants et des protections pour les yeux et le visage. Bien se laver après toute manipulation. Ne pas manger, ni boire, ni fumer pendant l'utilisation de ce produit. Éviter la propagation dans l'environnement.

## 03 : COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

### Ingrédients :

N° CAS	Nom du produit chimique	%	Limite d'exposition admissible de l'OSHA	VLE de l'ACGIH
<b>Composant A</b>				
25085-99-8	2,2-bis[p-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane, polymères	> 40 %	N. E.	S. O.
13463-67-7	Dioxyde de titane	< 20 %	N. E.	N. E.
1317-65-3	Carbonate de calcium	< 30 %	N. E.	N. E.
68611-44-9	Dioxyde de silicium amorphe	< 10 %	N. E.	N. E.
<b>Composant B</b>				
6895-36-6	Polyamido amine	< 40 %	N. E.	N. E.
68611-44-9	Amorphous Silicon Dioxide	< 10 %	N. E.	N. E.
1317-61-9	Iron Oxide black	< 10 %	N. E.	N. E.
1317-65-3	Carbonate de calcium	> 40 %	N. E.	N. E.

Aucun des autres composants n'est considéré comme une matière dangereuse ou cancérigène (1910.1200 Hazard Communication [d] 4.)

N. E. = non établi

S. O. = sans objet

## 04 : PREMIERS SOINS

Conseils généraux :	Consulter un médecin. Si la respiration s'est arrêtée ou si elle est laborieuse, donner de l'assistance respiratoire. Un supplément d'oxygène peut être indiqué. Si le cœur s'est arrêté, le personnel qualifié doit immédiatement commencer la réanimation cardiopulmonaire.
Inhalation :	En cas d'irritation respiratoire, aller à l'air frais ou submerger la zone de travail avec de l'air frais. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
Contact avec la peau :	Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Laver à fond les régions affectées à l'eau savonneuse. Si l'irritation persiste, consulter un médecin. LES SOLVANTS NE DOIVENT PAS ÊTRE UTILISÉS, car ils font circuler l'irritant dans la peau.
Contact avec les yeux :	Rincer immédiatement à grande eau pendant au moins 15 minutes. Si nécessaire, maintenir doucement les paupières ouvertes pendant le rinçage. Consulter immédiatement un médecin.
Ingestion :	Obtenir immédiatement des soins médicaux. Ne pas faire vomir. En cas de vomissement, veiller à maintenir la tête de l'accidenté sous les hanches pour éviter l'aspiration du vomi dans les poumons.

## 05 : LUTTE CONTRE LES INCENDIES

Procédures spécifiques de lutte contre les incendies : aucune. Éviter d'inhaler la fumée. Extincteur NFPA de classe B-C (poudre ou mousse) pour les feux de classe 1C. L'eau pulvérisée peut être inefficace sur le feu, mais peut protéger les pompiers et refroidir les conteneurs fermés. Utiliser des buses à brouillard si de l'eau est employée. Utiliser les masques respiratoires fournis.

Protection des pompiers : Le feu peut produire des gaz irritants, corrosifs ou toxiques. Les pompiers doivent utiliser un équipement de protection standard, notamment un manteau ignifuge, un casque avec écran facial, des bottes en caoutchouc et, dans les espaces clos, un appareil de protection respiratoire autonome (APRA). Les vêtements de protection des pompiers classiques n'offriront qu'une protection limitée.



1 866 767-6374 | [www.Dricore.com](http://www.Dricore.com)

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Époxy d'ancrage de réparation de béton DRICORE<sup>MC</sup> PRO  
Date de révision 1/5/2020

2311, Royal Windsor Drive, unité 2  
Mississauga (Ontario) Canada L5J 1K5  
Téléphone : +1 866 767-6374  
Courriel : info@dricore.com

02

## 06 : MARCHÉ À SUIVRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles :	Tenir les gens à l'écart et à contrevent du déversement ou de la fuite. Éviter d'inhaler les vapeurs et les brouillards de pulvérisation. Se tenir à l'écart des zones basses. Ne pas toucher aux contenants endommagés ni au produit déversé sans vêtements de protection appropriés. Aérer les espaces fermés avant d'y entrer. Suivre les plans d'urgence de l'établissement ou de l'entreprise.
Petits déversements :	Absorber avec un matériau inerte (sable, vermiculite). Balayer ou ramasser et mettre dans des conteneurs d'élimination. Rincer immédiatement la zone avec de l'eau (empêcher l'eau de pénétrer dans les cours d'eau).
Déversements importants :	Contenir la zone loin devant le déversement de liquide pour une élimination ultérieure. Ne pas rejeter dans les égouts ni les cours d'eau. Absorber avec un matériau inerte (sable, vermiculite). Balayer ou ramasser et mettre dans des conteneurs d'élimination. Rincer immédiatement la zone avec de l'eau (empêcher l'eau de pénétrer dans les cours d'eau).
Exigences réglementaires :	Respecter les réglementations applicables en matière de SST (29 CFR 1910.120). Éliminer toutes les sources d'inflammation (fusées éclairantes, flammes [y compris les brûleurs de veilleuses], étincelles électriques). Évacuer de la zone de déversement le personnel qui ne porte pas d'équipement de protection individuelle (EPI) approprié jusqu'à ce que le déversement ait été nettoyé.

## 07 : MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

Précautions de manipulation :	Pour usage professionnel seulement. Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Se laver les mains après utilisation et avant de manger ou de fumer. Éviter d'inhaler les vapeurs. Suivre le mode d'emploi. Éviter les mélanges non vérifiés avec d'autres mélanges (acides forts, bases et oxydants). Ne pas utiliser de solvant pour diluer. Une protection respiratoire est nécessaire lorsque la ventilation est insuffisante. Des respirateurs approuvés par le NIOSH/OSHA doivent être fournis et portés.
Exigences d'entreposage :	Ranger dans un endroit frais et sec. Ne pas laisser la matière geler, car le produit pourrait être endommagé. Conserver à l'abri des étincelles et des flammes nues.

## 08 : MÉTHODES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION ET MESURES DE PROTECTION PERSONNELLE

Mesures d'ingénierie :	Protection personnelle HMIS de catégorie H : lunettes anti-éclaboussures, gants, tablier, respirateur contre les vapeurs. Prévoir une ventilation par aspiration générale ou locale pour maintenir les concentrations en suspension dans l'air en deçà des VLE. Un équipement respiratoire approprié doit être utilisé en cas de ventilation insuffisante ou lorsque les procédures opérationnelles l'exigent.
Équipement de protection individuelle	PROTECTION DES VOIES RESPIRATOIRES : Aucune n'est normalement requise. Utiliser un respirateur à cartouche de produits chimiques contre les vapeurs organiques approuvé par le NIOSH lorsque la circulation l'air est insuffisante pour limiter l'accumulation de vapeur. PROTECTION OCULAIRE ET FACIALE : Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques et un écran facial intégral s'il y a un risque d'éclaboussures. PROTECTION DE LA PEAU ET DU CORPS : Porter des gants appropriés (néoprène, caoutchouc nitrile ou PVC) et des vêtements de protection pour atténuer l'exposition. AUTRES VÊTEMENTS OU ÉQUIPEMENT DE PROTECTION : Utiliser des vêtements de protection qui résistent aux produits chimiques de cette matière. Les chaussures et les bottes de sécurité doivent également être résistantes aux produits chimiques.

## 09 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence : CE308	Partie A (pâte blanche) CE308	Partie B (pâte noire)	Pourcentage de volatilité :	0
État physique :	Pâte		Point d'éclair :	> 200 °F
Point d'ébullition :	IND		Méthode du point d'éclair :	Coupe fermée Pensky-Martens
Odeur :	Partie A (Légère)	Partie B (Odeur d'amine)	Taux de combustion :	Aucune donnée disponible
Point congélation/fusion :	ND/N. E.		Température d'auto-inflammation :	Aucune donnée disponible
pH :	IND		LIE :	s. o.
Solubilité :	Insoluble			
Pression de vapeur :	N. E.			
Densité de vapeur :	= 1 (Air = 1)			
Densité relative/densité :	Partie A (1,2)	Partie B (1,8)		
COV :	0			
Taux d'évaporation :	Plus lent que l'acétate de butyle			
Viscosité :	De type Brookfield, 500 000 cps (partie A) et 500 000 cps (partie B)			

## 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité :	Stable
Conditions à éviter :	Aucune
Matières à éviter :	Oxydants forts, acides et bases
Produits de décomposition dangereux :	CO, CO <sub>2</sub> , NO <sub>x</sub>
Polymérisation dangereuse :	Aucune

## 11: TOXICOLOGICAL INFORMATION

Inhalation :	Nocif en cas d'inhalation, peut causer des lésions pulmonaires à retardement. Peut provoquer de graves brûlures des voies respiratoires. Risque de lésions graves aux poumons. Peut provoquer une irritation du nez, de la gorge et des poumons. L'inhalation de vapeurs ou d'aérosols en forte concentration peut provoquer une irritation du système respiratoire.
Contact avec la peau :	Peut provoquer des brûlures cutanées.
Contact avec les yeux :	Provoque des brûlures oculaires. Peut causer la cécité. Grave irritation des yeux.
Ingestion :	En cas d'ingestion, cause de graves brûlures de la bouche et de la gorge, ainsi qu'un risque de perforation de l'œsophage et de l'estomac.
Exposition prolongée :	Une exposition répétée ou prolongée à de faibles concentrations de vapeurs ou d'aérosols peut provoquer ce qui suit : mal de gorge, maladies des yeux, troubles de la peau et allergies.

Ce produit ne contient aucun des carcinogènes répertoriés par le CIRC, l'ACGIH, le NTP et/ou l'OSHA à des concentrations de 0,1 % ou plus. Un contact prolongé peut entraîner des brûlures chimiques et des lésions permanentes.



1 866 767-6374 | [www.Dricore.com](http://www.Dricore.com)

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Époxy d'ancrage de réparation de béton DRICORE<sup>MC</sup> PRO  
Date de révision 1/5/2020

2311, Royal Windsor Drive, unité 2  
Mississauga (Ontario) Canada L5J 1K5  
Téléphone : +1 866 767-6374  
Courriel : info@dricore.com

03

## 12 : RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES

Toxicité en milieu aquatique : Très toxique pour les organismes aquatiques, peut causer des effets néfastes à long terme dans les  
Toxicité pour d'autres organismes : Aucune donnée disponible

## 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Lorsqu'elle est correctement éliminée, cette matière ne répond pas à la classification ni à la liste des déchets dangereux de la RCRA (Loi sur la conservation et la restauration des ressources). Ne jamais jeter de liquide dans une décharge. La matière déversée doit être stabilisée ou solidifiée avant d'être éliminée. Une fois stabilisée ou solidifiée, elle peut être éliminée par les moyens habituels. Certaines localités et certains États ont des exigences spécifiques en matière d'élimination des produits chimiques industriels non dangereux. Consulter les autorités municipales locales, le personnel des décharges ou les entreprises d'élimination pour obtenir de l'information avant toute activité d'élimination. Toujours respecter les réglementations locales, des États et fédérales.

## 14 : RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU TRANSPORT

CE308 Partie A : Non dangereux pour le transport terrestre intérieur.  
CE308 Partie A (IMDG) : Quantité limitée non dangereuse. Non soumis aux règlements.  
Quantité en vrac : ONU 3082 Substance dangereuse pour l'environnement, liquide, n.s.a. (résine époxy) 9 III POLLUANT MARIN

Partie B : Quantité limitée, non réglementée.  
Quantité en vrac : ONU 2735 Amines, liquides, corrosives, n.s.a. (nonylphénol) 8 II  
Partie B (IMDG) : Quantité limitée, non réglementée.  
Quantité en vrac : ONU 2735 Amines, liquides, corrosives, n.s.a. (nonylphénol) 8 II POLLUANT MARIN - Groupe de ségrégation : 18 Alcalis  
Des plaques sont requises pour les quantités supérieures à 1 000 livres.

## 15 : RENSEIGNEMENTS SUR LA RÉGLEMENTATION

Ce produit est un « produit chimique dangereux » tel que défini par la norme fédérale OSHA Hazard Communication Standard 29 CFR 1910.1200.

Modifications et autorisation du Superfund Loi de 1986 (SARA)

Catégories de risques	Risque immédiat	Oui
	Risque retardé	Oui
	Risque d'incendie	Non
	Risque de pression	Non
	Risque de réactivité	Non
Section 302 Substances extrêmement dangereuses		Non
Section 311 Produit chimique extrêmement dangereux		Oui

Règlement d'État : Ce produit contient des produits chimiques reconnus par l'État de Californie comme étant une cause de cancer et d'anomalies congénitales ou comme ayant des effets néfastes sur le système reproducteur.

## 16 : AUTRES RENSEIGNEMENTS

Échelle de notation : 0-4

Notation HMIS II : Santé = 3, Incendie = 1, Réactivité = 2  
Notation HMIS III : Santé = 3, Incendie = 1, Risque physique = 2  
Notation NFPA : Santé = 3, Incendie = 1, Réactivité = 2

Le contenu et les recommandations de ce document sont basés sur la meilleure information disponible au moment de sa préparation. Nous ne donnons aucune autre garantie, ni expresse ni implicite, quant à son exactitude ou son exhaustivité, ni quant aux résultats, ni à la fiabilité de ce produit.

Ce produit a été classé selon les critères de dangerosité du RPC (Règlement sur les produits contrôlés), et la FDS contient toute l'information requise par le Règlement.

Responsabilité de l'utilisateur : L'information contenue dans ce document ne peut pas couvrir toutes les situations individuelles possibles. Comme il incombe à l'utilisateur de fournir un lieu de travail sûr, tous les aspects d'une opération individuelle doivent être examinés afin de déterminer si, ou à quel endroit, des précautions sont nécessaires, en plus de celles décrites dans le présent document. Toute information relative aux risques pour la santé et à la sécurité figurant dans le présent document doit être distribuée aux clients ou aux employés, selon le cas.

## 17 : AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ

Pour autant que l'on sache, les renseignements contenus ici étaient exacts et à jour à la date de cette FDS. Toutefois, les conditions de manipulation et d'utilisation étant indépendantes de notre volonté, nous ne garantissons pas les résultats et n'assumons aucune responsabilité pour les dommages subis par l'utilisation de ce matériel. Tous les produits chimiques peuvent présenter des dangers inconnus pour la santé et doivent être utilisés avec prudence. Bien que certains risques soient décrits dans le présent document, nous ne pouvons pas garantir qu'ils sont les seuls à exister. La détermination initiale de l'adéquation du produit chimique est de la seule responsabilité de l'utilisateur. Aucune déclaration ou garantie, explicite ou implicite, quant à son exactitude ou son exhaustivité, ou quant à sa qualité marchande, son adéquation à un usage particulier, ou de toute autre nature, n'est faite en vertu des présentes en ce qui concerne les informations contenues dans le présent document ou le produit chimique auquel les informations se réfèrent ou quant aux résultats ou à la fiabilité de ce produit. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de se conformer à toutes les lois et réglementations fédérales, de l'État et locales applicables.

FIN DU DOCUMENT DE LA FDS



1 866 767-6374 | [www.Dricore.com](http://www.Dricore.com)